



MAIRIE  
ASNIÈRES-SUR-SEINE



**Patinoire des Courtilles  
Sélection France  
Clubs Île-de-France  
Centre Val-de-Loire**

**Entrée libre**

**7 et 8 février 2026**

**beillevaire**  
PRODUCTEUR-FROMAGER-CRÉMIER

Asnières  
**PATINAGE**  
Skating Club  
DEPUIS 1950

**INTERGLACE**  
ARTISTIQUE-HOCKEY-ROLLER



## **Sélection championnat de France des Clubs zones Île-de-France Centre Val-de-Loire Asnières-Sur-Seine**

**Samedi 7 et 8 février 2026**

Patinoire des Courtilles  
Allée Pierre de Coubertin  
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la sélection du championnat de France des clubs pour la zone Île-de-France Centre Val-de-Loire qui se déroulera les 7 et 8 février 2026.

Le nombre d'inscriptions sera limité à 200 programmes sur les deux jours sauf réajustement validé conjointement avec la CSNPA, les organisateurs et les officiels d'arbitrage.

Le règlement appliqué est identique au règlement du championnat de France des clubs de la CSNPA.

Dans l'attente de vous recevoir à la Patinoire d'Asnières, nous vous présentons nos sportives salutations.

Pierre Lechanteux  
Président  
Asnières Patinage

## DATES à RETENIR

**Date limite d'inscription** 3 janvier 2026  
**Date limite de réception du règlement** 10 janvier 2026  
**Date limite réception des Musiques** 20 janvier 2026

**Constitution finale des équipes SFC** 48h avant le premier jour de la  
(ajustements remplaçants) compétition

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL

- Les patineurs devront être en possession, **le jour de l'inscription**, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2025-2026. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.
- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA au plus tard 14 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.
- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrites par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.
- **Le règlement complet de la SFC se trouve dans le book de la CSNPA 2025 - 2026**, publié sur le site de la CSNPA.

## MUSIQUE

- Les musiques, au format mp3, devront être envoyées à l'avance par mail à l'adresse suivante : [secretaireasnierespatinage@gmail.com](mailto:secretaireasnierespatinage@gmail.com) en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : wetransfer) au plus tard **le 20 janvier 2026**
- Le nom des fichiers musicaux dans cet e-mail doit être au format : Division Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : R2 Novice Messieurs DEGLACE Axel.mp3).
- Néanmoins le patineur devra prévoir un support numérique (clé USB) avec la seule musique de son programme.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent remplir avec précision le formulaire joint au présent règlement et indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées du correspondant chargé des inscriptions dans leur association.
- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier.
- Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).  
Tout forfait devra être adressé conjointement au club organisateur et [tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com) et à [secretaireasnierespatinage@gmail.com](mailto:secretaireasnierespatinage@gmail.com)
- Date limite des inscriptions : le 3 janvier 2026. Toute correspondance relative aux inscriptions devra obligatoirement être adressée à :  
[secretaireasnierespatinage@gmail.com](mailto:secretaireasnierespatinage@gmail.com)

copie à :

[club.asnierespatinage@gmail.com](mailto:club.asnierespatinage@gmail.com)  
[tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com)

- Les fiches de programme à jour devront être enregistrées sur le site CSNPA via le formulaire au plus tard 15 jours avant la compétition.
- Les musiques doivent être envoyées au club via *WEtransfer* en format MP3 avant le 20 janvier 2026 à [secretaireasnierespatinage@gmail.com](mailto:secretaireasnierespatinage@gmail.com)
- Les horaires de la compétition seront publiés sur le site de la ligue IDF. Les compétiteurs devront se présenter 45 minutes avant le passage de leur catégorie. Les organisateurs se réservent le droit de conserver toute avance prise lors de la compétition jusqu'à 45 minutes.
- Si le nombre de participants possible n'est pas atteint à la clôture des inscriptions, les patineurs remplaçants pourront participer mais leurs scores ne compteront pas dans les résultats par équipe.
- Les organisateurs se réservent le droit et la possibilité de prendre toute décision de nature à permettre le bon déroulement de la compétition.

**En cohérence avec le règlement CSNPA il n'y aura pas de podium individuel, les podiums par équipes auront lieu à la fin de la compétition (tenue de patinage et patins obligatoires pour les podiums sur glace)**

**La liste des patineurs devra nous parvenir au plus tard le 3 janvier 2026**

Le montant de l'inscription est fixé à 50 euros par participant et 80€ par couple.

**Le règlement est à adresser avant le 10 janvier :**

- par chèque du club uniquement, libellé à l'ordre de Asnières Patinage,
- ou par virement bancaire sur le compte suivant en précisant le nom de votre club :

<b>Crédit Mutuel</b>					
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 06022	N° compte 00020609001	Clé 63	Devise EUR	Domiciliation CCM ASNIERES
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (International Bank Account Number) 1027 8060 2200 0206 0900 163	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A			
Domiciliation CCM ASNIERES 1 AVENUE D ARGENTEUIL 92600 ASNIERES SUR SEINE			Titulaire du compte (Account Owner) ASSOCIATION ASNIERES PATINAGE 1 BD PIERRE DE COUBERTIN 92600 ASNIERES SUR SEINE		
<small>Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélevements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.</small>					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE					

## ACCES A LA PATINOIRE

Métro : Ligne 13 – Station Asnières Gennevilliers Les Courtilles  
 Tramway T1 : Station les Courtilles

En voiture : De Paris : Sortie Périphérique Porte de Clichy, direction Asnières Gennevilliers

Par A86 : Sortie 5

- GENNEVILLIERS-CENTRE
- GENNEVILLIERS-PORT
- GENNEVILLIERS-LE LUTH

Coordonnées GPS: N 48°55.694' E 2°17.040'



## RESTAURATION ET LOGEMENT

Le bar de la patinoire sera ouvert durant le weekend. Il offrira un service de restauration permettant d'assurer le petit-déjeuner/déjeuner/snack de fin de journée.

Côté salé : hot dog, panini, frites

Côté sucré : crêpes, panini nutella, gâteaux, fruits

Boissons : sodas, café, thé, chocolats chauds

B&B Hôtel  
PARIS GENNEVILLIERS ASNIERES  
8 Bd Beaumarchais  
92230 Gennevilliers  
Tel : 0 890 10 67 05

BALLADINS  
6 à 8 avenue du Général de Gaulle  
92230 GENNEVILLIERS  
Tél : +33 (0)1 41 21 40 96 Fax : +33 (0)1 41 21 02 29  
BARBANNIERS  
1 Avenue Marcel Paul Parc D'activités Des Barbanniers  
92230 Gennevilliers Réservation  
Tél: 0892 23 48 15 Information Tél : +33 1 47 94 31 31

IBIS PARIS GENNEVILLIERS  
32 rue Louis Calmel  
92230 - GENNEVILLIERS  
Tel. : +33 (0)1 40 85 19 19 Fax. : +33 (0)1 40 85 99 00

PREMIERE CLASSE GENNEVILLIERS BARBANNIERS  
Zac Des Barbanniers  
Avenues Du Général De Gaulle  
92230 Gennevilliers  
Tel: +33 892 707 235 Fax. : +33 (0)1 40 85 00 21